

La colonisation ultralibérale de la Pologne

Témoignage de Richard DANILOWICZ

ex-syndicaliste polonais, ancien détenu politique des prisons polonaises, militant d'Attac Deux-Sèvres

J'ai habité 35 ans en Pologne (1947-1982). J'y ai passé 5 ans en prison pour avoir organisé des groupes de discussion sur l'Europe du Traité de Rome ! En 1980-81, je militais à la direction régionale du syndicat "Solidarité". Depuis 1990, je vais presque chaque année en Pologne pour des séjours d'un mois. Je suis donc très bien renseigné sur la situation qui règne là-bas. Je pourrais la résumer en une seule phrase : c'est la domination absolue de l'ultralibéralisme, d'un capitalisme sauvage. Depuis 1956, j'ai participé à tous les mouvements de révolte en Pologne. Je sais donc pour quoi le peuple polonais luttait. Nous voulions tous un socialisme à visage humain, ou un capitalisme social, démocratique et rationnel. Qu'avons-nous maintenant ? Un capitalisme sauvage, irrationnel, que le peuple n'avait jamais demandé. Qui donc a instauré cet ultralibéralisme débridé, à notre insu ? La réponse est simple : le FMI, la Commission Européenne et la Nomenklatura ex-communiste.

En 1989, l'ancien régime totalitaire terminait son règne en pleine déconfiture financière : il laissait une dette extérieure de 40 milliards de dollars, une dette énorme pour un pays comme la Pologne. Juste avant sa chute, le régime négocia avec le FMI et la Banque Mondiale les conditions du remboursement. La Nomenklatura accepta les conditions imposées, sachant que ce serait le peuple qui paierait, comme d'habitude.

Le 1^o janvier 1990, les conditions ultralibérales et inhumaines du FMI entrèrent en vigueur sous l'appellation "plan Balcerowicz", du nom du ministre des finances dans le nouveau gouvernement "démocratique" de T. Mazowiecki, sous la présidence de Lech Walesa. Balcerowicz fut épaulé par un économiste américain, Jeffrey Sachs, sorti de Harvard, un ardent défenseur de l'ultralibéralisme. En quoi consistait le plan ultralibéral "Balcerowicz" ?

- 1) Les frontières furent entièrement ouvertes aux produits occidentaux.
- 2) Les entreprises étatiques, nullement préparées à cette concurrence envahissante, furent, en plus, soumises à des restrictions draconiennes : très forte imposition, paiement à l'Etat de dividendes élevées, crédits bancaires usuriers, interdiction d'embauches sous peine de payer une taxe punitive, appelée "popiwek".
- 3) La privatisation des entreprises étatiques et des services publics devint obligatoire.

Ce fut la fameuse "**thérapie de choc**", tant vantée en Occident par les médias, qui glorifièrent Balcerowicz comme un génie de l'économie ultralibérale. Les universités occidentales le gratifièrent de nombreux titres de Docteur "honoris causa". On passa sous silence le fait que, sous l'ancien régime, il avait été secrétaire du Parti communiste et professeur de marxisme-léninisme. Maintenant, il est président de la Banque de Pologne.

Les résultats : un désastre social. Selon les statistiques, le pouvoir d'achat des Polonais chuta de 30% en deux ans, de 1990 à 1991, alors qu'il était déjà très bas sous l'ancien régime. Le chômage atteignit 2 millions de personnes. Ce fut la peur. Maintenant il y a 3.000.000 de chômeurs. La véritable misère atteignit des centaines de milliers de personnes.

Selon les dernières données de l'OCDE et de l'UNICEF pour 2004, deux millions d'enfants polonais ne mangent pas à leur faim: ils arrivent à l'école sans avoir mangé de petit-déjeuner et sans la possibilité de se payer le repas de midi à la cantine scolaire. Auparavant, je n'avais jamais rencontré de telles situations ! D'après les données de l'Office Polonais des Statistiques (GUS) de février 2005, 8.000.000 de Polonais vivent en-dessous du seuil de pauvreté. La Pologne compte 38.500.000 habitants. Le seuil de pauvreté se situe à 1.226 zlotys pour une famille de 4 personnes (un euro = 4 zlotys). Cinq millions de personnes vivent dans la misère, car elles ne disposent pas de 8 zlotys par jour. Pour les retraites, les fonds de pension sont fortement recommandés (imposés). Douze millions de Polonais y ont souscrit.

A partir de 1995, la Pologne s'est trouvée sous la tutelle de la Commission Européenne, comme candidat à devenir membre de l'Union Européenne. Les privatisations furent accélérées dans tous les domaines. Elles se sont déroulées dans des conditions malhonnêtes et mafieuses. La nomenklatura ex-communiste, qui gérait toutes les entreprises, les amenait sciemment à la banqueroute, pour ensuite les racheter à des prix dérisoires. En fait, la privatisation s'est transformée en véritable pillage des biens nationaux. Un véritable partage de la Pologne entre copains-coquins sans scrupules, sous l'œil bienveillant et indulgent de la Commission européenne.

Les multinationales étrangères (et européennes) ont largement participé à cette curée des biens nationaux, en ne payant que 10% de la valeur des entreprises. Ceci a été scrupuleusement démontré par Kazimierz Poznanski, professeur d'économie à l'Université de Seattle (USA), dans deux livres et plusieurs publications. En échange de ces prix de vente dérisoires, les vendeurs de la Nomenklatura empochaient des provisions très substantielles (des millions de dollars). Ainsi fut vendue la Pologne.

Chantage dans les entreprises. Conformément aux directives de Bruxelles, les entreprises sont constamment "dégraissées" : c'est une occasion pour se débarrasser des syndicalistes incorruptibles et des militants qui ont lutté contre l'ancienne dictature. Le Code du Travail n'est pratiquement plus respecté : c'est le patron qui décide des conditions. Les salariés sont souvent embauchés sur la base de contrats CDD, à très courtes durées, et répétitifs à l'infini. Il y a 3.000.000 de chômeurs et seuls 15 % d'entre eux perçoivent des allocations ... pendant 6 mois. C'est le règne de la peur. Dans cette atmosphère de terreur économique, les salariés n'osent pas appartenir à des syndicats. Les syndicats existants deviennent frileux, domestiqués. L'héroïque syndicat "Solidarité" n'est plus que l'ombre de lui-même. Les Conseils de cogestion des salariés (KSR), nés de la révolte ouvrière de 1956, sont liquidés lors des privatisations. Le chantage sexuel à l'égard des femmes est devenu chose courante. Ou la soumission sexuelle, ou le chômage et la misère. A choisir. L'âge de départ à la retraite des femmes était avant à 60 ans. Il est maintenant à 65 ans. Le travail de nuit des femmes était avant interdit ; dernièrement, cette interdiction a été abolie.

Les délocalisations. Les entreprises occidentales qui délocalisent en Pologne dictent leurs conditions, en soulignant qu'elles peuvent déménager ailleurs si les salariés et les syndicats ne seront pas dociles... En ce moment TOYOTA exerce ce chantage, en indiquant qu'il peut choisir aussi la Slovaquie et la Hongrie. Le salaire minimum en Pologne est de 849 zlotys par mois (environ 210 euros). Mais depuis 6-7 ans les capitalistes polonais délocalisent en Ukraine, où les salaires sont beaucoup plus bas. Quant aux capitalistes ukrainiens, ils commencent à délocaliser vers le Kazakhstan et les pays du Caucase...

MES CONCLUSIONS

1) Le capitalisme ultralibéral, sous sa forme la plus brutale, est actuellement imposé à la Pologne. Personne n'a demandé l'avis du peuple polonais. Il en est de même dans les autres pays d'Europe centrale. Il est clair que la Commission Européenne est programmée pour propager et imposer **uniquement** du capitalisme ultralibéral. Le projet de Constitution européenne est le reflet et la confirmation de cette tendance.

2) En Pologne, l'ultralibéralisme a été imposé par le FMI et la Commission européenne, en étroite collaboration avec l'ancienne Nomenklatura ... toujours au pouvoir ! Les pourparlers d'accession à L'UE se sont faits avec les anciens hauts dignitaires du parti totalitaire PZPR : Leszek Miller, Aleksander Kwasniewski, Jozef Oleksy, W. Cimoszewicz, Danuta Huebner. Cette dernière, est devenue membre du PZPR dès l'âge de 22 ans. Elle n'a jamais protesté contre le régime totalitaire et a toujours soutenu le général Jaruzelski. **Elle est maintenant Commissaire européenne** ! C'est elle qui, en février dernier, a soutenu la politique de délocalisations (ce qui a déclenché la colère de Henri Emmanuelli).

3) Je constate que la Commission européenne est dépourvue d'éthique : l'essentiel est de respecter les règles de l'économie ultralibérale. C'est incompatible avec notre culture européenne. Le projet de Constitution européenne ne nous protège pas contre les dérives ultralibérales que la Pologne et les pays d'Europe centrale ont subi : au contraire, elle va les aggraver et les étendre à tout le continent européen.

Contact : daniłowicz.richard@club-internet.fr